

## INFOS PRATIQUES

### DOSSARDS

Ils seront distribués le samedi de 16 H à 19 H à la salle polyvalente de Vogüé (près du château) et le dimanche de 7 H 30 à 8 H 30 au parc à vélos (Les Salles, Balazuc).

### REPAS

A l'arrivée.

### REMISE des RECOMPENSES

Place du château à 17 H.

## MATERIEL

### MATERIEL OBLIGATOIRE POUR CHAQUE EQUIPIER

- VTT, casque, boussole.
- Réserve d'eau, nourriture énergétique.
- Le port du casque VTT, norme C.E. est obligatoire et doit être attaché pendant tout le raid.
- Canoë, gilets et pagaies sont fournis par l'organisateur.
- Sont acceptés tous les types de VTT à l'exception des tandems.
- L'accès au parc VTT est réservé aux seuls coureurs en possession de leur dossard.
- Recommandations : pour le canoë, vêtement néoprène ou autre.



## DESSCRIPTIF de L'EPREUVE

### LE VIVARAID "challenge PRIMAGAZ" :

Départ place du château à Vogüé à 9H -  
Arrivée place du château.

### LE VIVACOOOL "challenge Jeannot Gilly":

Départ place du château à Vogüé à partir de 9H30  
Arrivée place du château.

## INFOS COMPLEMENTAIRES sur l'EPREUVE

### CANÔÉ

Rivière de classe 2. A l'arrivée du canoë, les concurrents devront impérativement ranger le canoë à l'emplacement indiqué.

### C.O.

Carte norme IOF fournie par l'organisateur.  
Final CO Mémo.

## CATEGORIES

Le VIVA'RAID est ouvert aux Femmes et Hommes de plus de 18 ans.

3 catégories : Hommes, Mixtes, Femmes.

Le classement se fera en fonction du temps de course, augmenté des éventuelles pénalités des épreuves d'orientation.

## ASSURANCES-RESPONSABILITE

L'organisation souscrit une assurance responsabilité civile organisateur.

Les concurrents confirment être pleinement conscients des risques inhérents à la pratique des disciplines sportives dans un milieu naturel. L'organisation incite les concurrents à souscrire une assurance «individuelle accident» garantissant les risques inhérents à leur participation.



ardèche  
LE CONSEIL GENERAL



Commune de Vogüé

## RECOMPENSES

Seront récompensés au minimum :

- 5 équipes masculines (H)
- 3 équipes mixtes (M)
- 3 équipes féminines (F)

## ANNULATION

Si, par arrêté préfectoral, en fonction du niveau d'eau, la navigation est interdite, l'épreuve de canoë sera supprimée. Le raid sera alors remplacé par un enchaînement course à pied-VTT + C.O.

Si, en cas de force majeure, l'épreuve devait être annulée, l'organisateur conserverait les frais d'inscription à hauteur de 38 € par équipe.

## INSCRIPTIONS

Elles sont à adresser par courrier postal à :

Office de Tourisme de la Basse Vallée Ardèche – 07200 VOGÜÉ

**Elles seront closes et définitives le SAMEDI 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2010,**  
le cachet de la poste faisant foi.

**COÛT :** 63 € par équipe.

Votre inscription ne sera validée que si le bulletin d'inscription\* (un par équipe) est correctement rempli, signé, accompagné de votre règlement et de vos certificats médicaux de non contre-indication à la pratique du raid et datant de moins d'un an.

- \* Merci de le remplir bien lisiblement pour éviter toute erreur de nom et d'adresse.
- **ATTENTION :** le choix du parcours à l'inscription ne pourra être modifié.
- Savoir nager 25 mètres.
- A compter du 1<sup>er</sup> octobre 2011, toute annulation d'inscription ne pourra prétendre à aucun remboursement même pour cause de santé.



# RAID PRIMAGAZ 2011

## CHALLENGE PRIMAGAZ

### VOGÜÉ (Ardèche) DIMANCHE 9 OCTOBRE

**VIVARAID** "challenge PRIMAGAZ" 53 km - départ : 9 H

Course à pied + canoë + Course à pied + C.O. + VTT + Course à pied

**VIVACOOOL** "challenge Jeannot Gilly" 43 km - départ : 9 H 30

Course à pied + canoë + C.O. + VTT + Course à pied



Une course nature ouverte à tous...  
par équipe de 2 coureurs

Organisé par

**l'OFFICE DE TOURISME DE LA BASSE VALLEE DE L'ARDECHE**

Renseignements/Inscriptions :

Tél : 04 75 37 01 17 - Email : [ot.vogue@wanadoo.fr](mailto:ot.vogue@wanadoo.fr)

SITES : [www.vivaraid.info](http://www.vivaraid.info) ou [www.ot-vogue.com](http://www.ot-vogue.com)

